

**MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL
RELATIF A LA MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION DU CYCLE D'ORIENTATION DE
LA SARINE-CAMPAGNE ET DU HAUT-LAC FRANÇAIS**

I. INTRODUCTION

L'assemblée des délégués de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (ci-après : l'Association) a adopté, le 5 octobre dernier, la modification de ses statuts, modification qui découle, pour l'essentiel, de l'évolution législative (en particulier de la loi sur la scolarité obligatoire) et constitue une « modification essentielle » qui doit être soumise aussi à l'ensemble des communes membres et à leur assemblée communale, respectivement leur conseil général.

Par lettre du 12 octobre 2017, l'Association a donc écrit aux communes partenaires, leur demandant de soumettre cette modification dès que possible.

II. QUELLE MODIFICATION

Outre les adaptations légales, cette modification introduit en particulier, sur le plan financier, une augmentation de la limite d'endettement, pour permettre à l'Association de faire face aux besoins en infrastructures découlant de la hausse annoncée des effectifs scolaires. En annexe, un document compare les statuts actuels avec la nouvelle mouture.

Pour le détail, le Conseil général est prié de se référer au message que le Comité de direction de l'Association a adressé aux délégués, message qui accompagne les statuts modifiés et qui figure donc aussi en annexe.

III. DECISION

Le Conseil général doit donc se prononcer sur la version modifiée des statuts. Le Conseil communal recommande au Conseil général d'approuver ces statuts modifiés de l'Association, tels que proposés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Le Secrétaire

Jean-Pierre HELBLING

Luc MONTELEONE

Annexes :

- 1) Message du Comité de direction aux délégués
- 2) Tableau comparatif de l'ancienne et de la nouvelle version des statuts
- 3) Les statuts modifiés.